

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

AVIS PUBLIC

**Demandes de dérogations mineures**

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 19 janvier 2021 à 19 h, au 300, rue Parent à Saint-Jérôme, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Numéro :	<b>DM-2020-00134</b>
Adresse :	<b>137-137A, rue Paré</b>
Lot(s) :	2 140 042 du cadastre du Québec
Règlement visé	Règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé
Objet :	♦ Consiste à autoriser pour un <b>bâtiment de type unifamiliale avec logement additionnel, l'agrandissement du bâtiment principal avec une marge totale de 3,69 mètres</b> , alors que la marge latérale totale minimale est de 5 mètres.
Numéro :	<b>DM-2020-00139</b>
Adresse :	<b>2360, boulevard du Curé-Labelle</b>
Lot(s) :	4 033 426 du cadastre du Québec
Règlement visé	Règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé
Objet :	♦ Consiste à autoriser pour un <b>bâtiment commercial de vente au détail de véhicules automobiles usagés, l'installation d'une deuxième enseigne lumineuse rattachée au bâtiment principal</b> , alors qu'une seule enseigne rattachée par établissement est autorisée.
Numéro :	<b>DM-2020-00146</b>
Adresse :	<b>Propriété située sur la rue Saint-Camille</b>
Lot(s) :	3 242 070 et 4 570 272 du cadastre du Québec
Règlement visé	Règlement 0310-000 sur le lotissement, tel que déjà amendé
Objet :	♦ Consiste à autoriser pour le <b>prolongement de la rue du Pont-Bleu, une voie locale avec fossés d'une largeur de quinze (15) mètres</b> , alors que la largeur minimale est de vingt (20) mètres.
Numéro :	<b>DM-2020-00147</b>
Adresse :	<b>979, rue Danielle</b>
Lot(s) :	3 240 398, 3 241 242 et 3 242 991 du cadastre du Québec
Règlement visé	Règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé
Objet :	♦ Consiste à autoriser pour un terrain situé dans plus d'une zone, la construction d'une habitation unifamiliale isolée dans la zone F-52 qui n'est pas adjacente à la rue, alors que cela est prohibé.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de ladite séance du 19 janvier 2021.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 9 décembre 2020.

**La greffière de la Ville,**

**Me MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP**

Pour toute information :  
450 569-5000  
urbanisme@vsj.ca